

Pour une CP fiable

Votez!

nav



nav novartis angestellten verband
association des employés de novartis
novartis employees' association

**Journal des élections
2020**

Faîtes entendre votre voix, renforcez vos droits et vos avantages.

Choisissez des candidats de la NAV.

● **Votre voix** a un impact sur vos futures prestations et votre modèle de cotisations. Les candidats de la NAV sont d'avis que le niveau de retraite actuellement élevé doit être maintenu pour les futurs retraités et que les rentes octroyées doivent rester intangibles.

Tous doivent pouvoir compter sur leur capital accumulé, et il convient de veiller à ce que les futures générations puissent construire une prévoyance financièrement viable.

La NAV a permis de faire de la Caisse de pensions 1 une prévoyance sûre, qui le restera. Les intérêts de votre capital doivent également être adaptés lors des périodes économiquement difficiles. Une des nombreuses preuves de performance était la hauteur des intérêts de votre capital. Grâce à une stratégie de placements équilibrée, la performance est devenue supérieure à celle des caisses de pensions comparables.

Vos droits sont garantis par les candidats de la NAV. Vous avez droit à des placements financiers sûrs et sains, qui répondent à des standards élevés sur le plan écologique, social et éthique.

La soutenabilité et la prévisibilité fiable sont des obligations. Le capital versé doit être investi de la façon la plus sûre possible. Les pronostics en matière de départ à la retraite doivent pouvoir devenir des réalités. Les taux d'intérêt doivent être réalistes et réalisables afin que votre capital ne soit pas exposé à des risques supplémentaires.

Vos avantages. Les candidats de la NAV agissent de manière indépendante et ne sont pas soumis à des intérêts syndicaux. Les candidats actuels de la NAV suivent continuellement des formations postgraduées, formant ainsi un groupe de conseillers de fondation expérimentés pour la Caisse de pensions. Les nouveaux candidats apporteront leur contribution en faisant preuve d'un grand engagement et de beaucoup d'enthousiasme.

Choisissez les candidats de la NAV – pour que **vos droits** et **vos avantages** soient assurés. Faites de la compétence, de la sécurité et de l'équité **vos avantages**.



Faîtes entendre votre voix, renforcez vos droits et vos avantages.

Choisissez des candidats de la NAV.

● **Votre voix** Nous défendons et assurons la vision globale de la solution de prévoyance pour les employés en Suisse. Nous poursuivrons notre engagement en faveur de solutions pragmatiques et d'un développement continu de la Caisse de pensions 2 (CP 2). Utilisez votre voix et choisissez des candidats de la NAV.

Vos droits sont garantis par les candidats de la NAV. La CP2 assure vos parts salariales entre 150 000 et 220 000 CHF par an. À la différence de la CP 1, lors du départ en retraite, l'ensemble des assurés reçoit la totalité des avoirs accumulés exclusivement sous forme de prestation de capital.

Vos avantages. Pendant la période d'économie, vous pouvez intervenir activement sur les placements et choisir parmi six stratégies de placement différentes. Marché monétaire, Obligations^{Plus}, Actions 25^{Plus}, Actions 25^{ESG}, Actions 40^{Plus} ou LifeCycle^{Plus}. Pour ce qui est de la dernière stratégie, la part d'actions est réduite de façon linéaire et en fonction de l'âge, jusqu'au départ en retraite. Vous pouvez ainsi tenir compte de votre profil individuel de placement et de risque. Actuellement, environ 40 % des assurés ont choisi au moins une stratégie de placement. Preuve que les options disponibles sont connues et appréciées.

Choisissez les candidats de la NAV – pour que **votre voix** et **vos droits** soient assurés. Faites de la compétence, de la sécurité et de l'équité **votre avantage**.



Content

Caisse de pensions Novartis 1 (Graphique)	5
Éditorial	6
Daide Lautiti	7
Andrea Fedriga-Haegeli	8
Ralf Endres	9
Eliana Mussin	10
Claudio Campestrin	11
Roger Staub	12
Marco Preci	13
Clarissa Vajna	14
Benny Niederberger	15
Birgit Schmid	16
Marjana Milardovic	17
Felix Tobler	18
Caterina Liberatore	19
Markus Trunzer	20
Emanuel Travaglini	21
Intérêts manquants – le défi des caisses de pensions	22
Tous les candidats CP 1 en un coup d’œil	24
Tous les candidats CP 2 en un coup d’œil	25

CP 1 – Votez!

14**xnav**

CP 2 – Votez!

4**xnav**

Caisse de Pensions 1

L'entreprise décide

Sept membres y compris le président sont désignés par l'entreprise

Vos 14 voix

Sept membres sont élus par les assurés de leur cercle et déterminent la vice-présidence.

Le résultat du vote détermine les membres du Conseil de fondation et du cercle de suppléants

Résultat du vote selon le nombre de voix récoltées

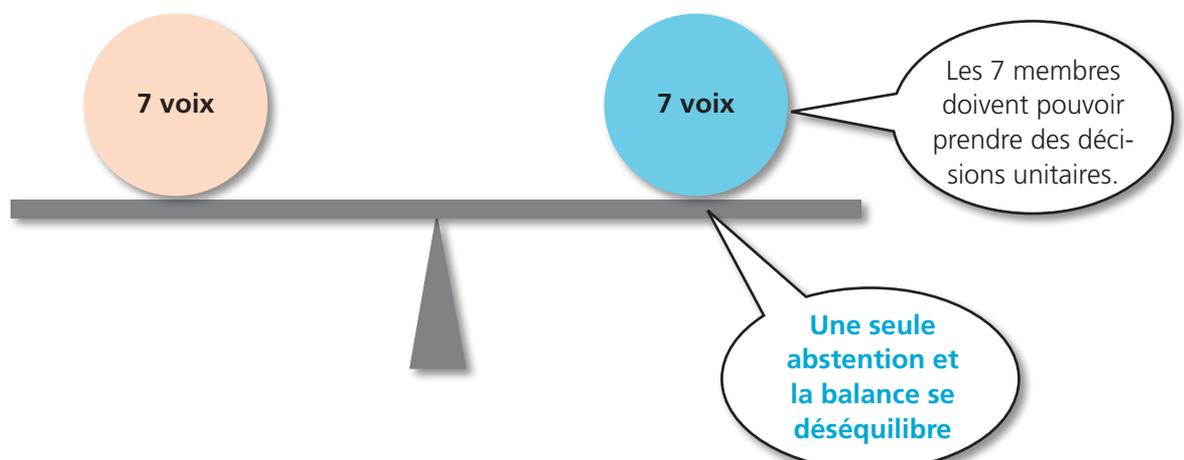
Élu n° 1
Élu n° 2
Élu n° 3
Élu n° 4
Élu n° 5
Élu n° 6
Élu n° 7

Élu n° 8
Élu n° 9
Élu n° 10
Élu n° 11
Élu n° 12
Élu n° 13
Élu n° 14



Le Conseil de fondation dirige les affaires de la Fondation conformément aux prescriptions de la loi, aux dispositions de l'Acte de fondation ainsi qu'aux règlements et aux instructions de l'autorité de surveillance.

Le Conseil de fondation prend toutes les décisions nécessaires pour atteindre l'objectif de la Fondation et édicte les règles d'application requises.



Éditorial

CP 1 – Votez!

4Xnav

CP 2 – Votez!

4Xnav



Vous avez ouvert avec succès la première page du journal électoral, pour la première fois au format électronique. Celui-ci a pour but de vous présenter les candidats de la NAV afin que vous puissiez choisir vos représentants dans la CP du Conseil de fondation.

En faisant le choix d'un journal électoral électronique, nous tenons compte de l'aspect environnemental ainsi que de la nécessité accrue de numérisation.

Les candidats de la NAV sont des conseillers de fondation de longue date, expérimentés, mais aussi des collègues récemment engagés. Il est important, pour des raisons stratégiques, que vous élisiez l'ensemble des candidats de la NAV. Pourquoi? Le Conseil de fondation de la Caisse de pensions de Novartis se compose de 14 conseillers et de 14 suppléants. Les 14 conseillers sont répartis en 7 conseillers de fondation choisis par l'entreprise (GJFA 1-3) et 7 collaborateurs (GJFA 4-8). L'ensemble des 7 conseillers de fondation du côté de la représentation des travailleurs participent à l'élaboration et la prise de décisions du Conseil de fondation. Il n'y a là aucune place pour les décisions idéologiques ou politiques dictées par l'extérieur.

Les candidats de la NAV sont compétents, responsables, et engagés pour vos intérêts.

Profitez de ce vote pour apporter une contribution décisive à votre avenir.

**La clôture des élections est
le lundi, 7 décembre 2020 à 18.00 h**

jusqu'à présent

Conseil de fondation CP 1

● **Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons agir pour l'avenir.**

Il est donc essentiel pour nous d'investir le temps et l'énergie nécessaires là où nous pouvons apporter quelque chose de positif. Au cours des dernières années et mois, nous avons réalisé à quel point le monde peut changer rapidement. Les besoins et comportements sociaux ont changé en peu de temps. Cela a eu une forte influence sur l'économie et les marchés financiers. Dans cette situation, le Conseil de fondation est parvenu à agir durablement grâce à son expertise. Au cours des dernières années, il a par exemple été possible de verser des intérêts persistants. Il s'agit là d'une des composantes centrales pour que vos promesses de retraite puissent se réaliser.



Davide Lauditi

Président de la représentation du personnel Employé(e)s |
NBS
Co-présidence NAV

Je fais partie du Conseil de fondation de la Caisse de pensions depuis des années. Cette fonction ainsi que des formations continues m'ont permis d'acquérir de solides connaissances en matière de prévoyance professionnelle. En tant que président de la représentation du personnel et co-président de la NAV, je m'engage activement pour les intérêts des employés. Mes connaissances et mon expérience me permettent de m'investir pleinement pour vous. Mes solides connaissances dans les deux do-

maines me permettent de considérer vos intérêts d'une perspective unique. Les plans sociaux sont liés aux thèmes des caisses de pensions. Dans de telles discussions, le contrat de travail ne joue aucun rôle. Que nous soyons managers ou GJFA 4-8, nous sommes tous des employés qui souhaitons que quelqu'un défende nos intérêts dans la Caisse de pensions.

Votre voix me permettra de continuer à m'engager dans ce cadre. Je vous remercie d'avance pour votre confiance.

jusqu'à présent

Conseillère de fondation
CP 1 & CP 2

● **Motto: Préparer notre Caisse de pensions Novartis pour l'avenir en mettant l'accent sur des principes d'action durables et éthiques!**

Chers collègues,

En principe, il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser au sujet de la prévoyance retraite, même s'il paraît complexe.

Dans les premières années, la retraite semble bien lointaine. Les déclarations telles que: «Ca ira, en Suisse personne ne meurt de faim» ou «D'ici à ce que nous soyons en retraite, il ne restera plus d'argent» ne sont pas rares. Je trouve ces mots surprenants et je m'en étonne, qu'il s'agisse de confiance en Dieu ou de pessimisme. D'un autre côté,



Andrea Fedriga-Haegeli

Head Visitor Services | NBS

Co-présidence NAV

Membre de la représentation du personnel Employés

ces deux propos sont dans l'air du temps. Notre système de retraite est solide et fonctionnel. Pour qu'il le reste à l'avenir, des ajustements sont indispensables.

Pour que les retraites d'aujourd'hui mais également celles des générations futures soient garanties, nous devons prendre soin de notre système et assumer notre responsabilité.

Nous, les membres du personnel, revendiquons le droit à une retraite sûre et planifiable. Pour y parvenir, des *principes d'action du-*

rables et éthiques doivent être pris en compte. C'est le seul moyen pour que la prochaine génération saisisse et poursuive nos actions.

Dans ce contexte, je me présente volontiers pour une réélection à la CP 1 et la CP 2.

jusqu'à présent

Suppléant CP 1

Nouveau CP 2

● **En tant que conseiller de fondation, je m'engagerai pour la sécurité de votre pension.**

Je fais partie du Conseil de fondation depuis 4 ans. Avec compétence professionnelle, grande motivation et volontarisme, je contribue activement à ce que notre Caisse de pensions reste forte à l'avenir; je me présente donc volontiers pour une réélection. Le Conseil de fondation est le principal organe décisionnel de votre Caisse de pensions et requiert une représentation solide des employés. Comme un représentant du personnel, un conseiller de fondation doit poser les bonnes questions et travailler de manière constructive pour trouver des solutions.



Ralf Endres

Principal Scientist | NIBR

Membre de les représentation du personnel Employés

Mes objectifs:

Notre politique d'investissement équilibrée doit être maintenue afin de pouvoir toujours être en mesure de surmonter des périodes difficiles comme la pandémie de coronavirus ou des taux d'intérêts négatifs.

Les ajustements nécessaires doivent être répartis de manière équitable entre l'employeur et les employés en fonction de leur capacité économique, et le niveau de retraite actuel doit être maintenu.

En tant que représentant du personnel et conseiller de fondation, j'assurerai la pérennité et le développement des modèles actuels de retraite anticipée.

Faites valoir votre droit de vote pour cette élection importante et influencez ainsi directement le développement futur. Votez pour les personnes de la liste NAV. La Caisse de pensions Novartis fait partie des meilleures en Suisse, et nous souhaitons qu'elle le reste.

jusqu'à présent

Suppléante CP 1

Conseillère de fondation

CP 2

● La Caisse de pensions se trouve encore face à quelques défis et devoirs de taille qu'il faudra surmonter, en particulier au regard des évolutions économiques actuelles (politique de taux faibles) et du changement démographique (vieillesse de la population). Pour cela, différentes adaptations légales qui nous touchent tous sont prévues ou introduites pour les caisses de pensions (ajustement de l'âge de la retraite et du taux de conversion). Toutefois, il convient d'exploiter les espaces libres et de s'accorder en conséquence avec l'employeur. Je souhaite mettre à contribution ma longue expérience et mes connaissances en tant qu'examinatrice de différentes caisses de pensions suisses et contribuer, grâce à des solutions pragmatiques, à surmonter les défis actuels de la Caisse de pensions dans l'intérêt de tous, afin de continuer à développer notre bonne Caisse de pensions.



Eliana Mussin

Senior Statutory Controller
Pharma

Pour s'assurer que notre Caisse de pensions reste un privilège pour nous tous et que les périodes difficiles comme l'année 2020 ne se traduisent pas que par des réductions de rente, je suis prête à assumer pour vous, comme suppléante, les tâches et la responsabilité de la Caisse de pensions de Novartis. Je suis disposée à trouver pour nous tous des solutions adaptées et à m'attaquer à ces défis de façon approfondie. Je me présente volontiers pour une réélection comme représentante des salariés dans la CP de Novartis.

jusqu'à présent

Vice-président CP 1 & CP 2

● **«La surexploitation du système de prévoyance doit cesser»**

Un quotidien a récemment utilisé ce titre. Pour ce qui est des Caisses de pensions (CP 1 et CP 2) de Novartis, nous constatons heureusement qu'il n'y a pas de surexploitation. Toutefois, il existe toujours une redistribution des assurés actifs vers les retraités. Ceci est dû à *l'allongement de l'espérance de vie, et au fait que les paramètres techniques ne peuvent pas encore entièrement refléter la réalité.*

Le remaniement de la solution LPP demande du temps car le plus souvent, les modifications requièrent aussi un financement. Le troisième cotisant, c'est-à-dire les marchés d'investissements, traverse une crise depuis longtemps: ce qui était sûr hier – les obligations – n'atteint aujourd'hui pratiquement plus que des rendements négatifs.



Claudio Campestrin

Country Coordinator Novartis Switzerland | NI

Depuis 2008 déjà, je m'engage pour une solution de caisse de pensions durable chez Novartis, et je suis depuis 2012 le vice-président du Conseil de fondation des CP 1 et CP 2.

C'est avec plaisir que je me représente afin de poursuivre *l'organisation essentielle en défendant tous vos intérêts de la façon la plus sûre, durable et équitable possible.* Pour les collaborateurs de longue date de Novartis, cela signifie que les prestations indiquées sur les certificats d'assurance doivent intervenir lors du départ en retraite.

Pour les jeunes collaborateurs, cela signifie qu'une bonne prévoyance est mise en place pour vous accompagner tout au long de votre parcours professionnel – éventuellement même en dehors de Novartis – avec une base de capital solide.

Merci de m'apporter à nouveau votre soutien en me donnant votre voix. Je vous remercie de votre confiance. Je me ferai un plaisir de poursuivre mon engagement pour les CP 1 et 2, et pour nous tous.

jusqu'à présent

Suppléant CP 1

● En 1985, quand la prévoyance professionnelle a été introduite, l'espérance de vie était de 76 ans. Aujourd'hui, nous vivons dix ans de plus. C'est un fait réjouissant, mais qui bouleverse le système de prévoyance. Les taux d'intérêt très bas constituent un défi encore plus grand; en effet, les caisses de pensions font même face à des taux négatifs. Et comme si cela ne suffisait pas, nous devons en plus nous battre contre les répercussions et bouleversements actuels liés à la pandémie sur les marchés financiers mondiaux, et nous nous demandons à quel point nous sommes touchés.

Les Caisses de pensions de Novartis font à n'en pas douter partie des meilleures de Suisse. Mais le fait qu'elles le restent à l'avenir ne va pas de soi. Un Conseil de fondation fort disposant d'une assise solide avec des représentants des salariés compétents est une chose essentielle pour surmonter les défis à venir.



Roger Staub

EUX Service Delivery Expert | RKZ
NBS IT

Depuis l'été 2012, je suis membre élu du Conseil de fondation de la CP 1 de Novartis (en tant que suppléant), et j'exerce depuis décembre 2019 la fonction de conseiller de fondation. En outre, je défends depuis plus de 20 ans la cause des employés au sein des différentes commissions du partenariat social.

En tant que conseiller de fondation, je poursuivrai mon engagement en faveur du maintien d'une qualité élevée afin que la CP de Novartis reste une caisse attractive pour tous les assurés.

nouveau

CP 1 & CP 2

● **Les crises financières ne détruisent pas l'argent, elles détruisent les instruments financiers**

Savez-vous quels instruments et marchés financiers et leur effondrement ont provoqué la crise financière mondiale de 2007/2008?

Savez-vous quelles banques ont créé et proposé ces instruments financiers?

Savez-vous quelles valeurs ont incarné ces instruments financiers?

Savez-vous quelles banques et professionnels de l'investissement ont investi dans ces instruments financiers?



Marco Preci

Senior Manager Share Registry | NI

Membre de la représentation du personnel Employés

Si vous souhaitez une voix non conventionnelle, solide et critique parmi les membres du Conseil de fondation de Novartis, qui s'intéresse à ces questions également dans sa vie privée et ne recule pas devant leur complexité, je me présente pour l'élection CP 1 & 2.

nouveau

CP 1

● Un engagement durable pour une Caisse de pensions sûre, orientée vers l'avenir.

Depuis mon entrée dans le monde du travail, je m'occupe des différentes possibilités qu'offre la prévoyance professionnelle. Étant donné que la gestion durable des caisses de pensions est toujours plus complexe dans le contexte actuel, je souhaite m'engager en partageant mes connaissances.

En tant que représentante du personnel élue, je me suis toujours engagée pour vos droits, et je main-



Clarissa Vajna

Associate Scientist | GDD

Membre de les représentation du personnel Employés

tiendrai ce cap avec autant de dévouement en tant que conseillère de fondation de la CP 1.

nouveau

CP 1



● Depuis plus de 30 ans, j'exerce différentes fonction chez Novartis. Je dois admettre que, durant cette longue période, et certainement comme bon nombre d'entre vous, je ne me suis jamais intéressé en détails au thème de la Caisse de pensions. Le principal défi était toujours l'interprétation annuelle du certificat CP et la question qui en découle: «Qu'est-ce que ces chiffres me disent?».

Il y a deux ans et demi, quand j'ai pris la fonction de président de la représentation du personnel CCT Bâle et Schweizerhalle, les choses ont soudainement changé. Je me suis alors occupé activement des thèmes de la restructuration, du plan social, de la retraite anticipée, du transfert d'entreprise, et

bien sûr de la Caisse de pensions. J'ai pu m'engager sur différents sujets et accompagner de nombreux employés concernés. Je souhaite désormais approfondir ces connaissances et cet engagement en tant que membre du Conseil de fondation, rester à vos côtés et m'engager pour votre cause.

Benny Niederberger

Präsident Personalvertretung GAV
NTO

nouveau

CP 1

● Je suis une collaboratrice de longue date dans le domaine de l'assurance qualité et me présente pour la première fois comme représentante des salariés lors des élections du Conseil de fondation de Novartis. L'impulsion m'est venue d'une collègue de travail et membre de la représentation du personnel, et a trouvé chez moi un intérêt préexistant pour le thème de la prévoyance retraite en général. Un engagement au sein du Conseil de fondation me permettrait d'approfondir le thème de la prévoyance professionnelle et de m'investir activement et dans une collaboration partenariale pour le maintien d'une Caisse de pensions solide et fiable.



Birgit Schmid

Associate Director GMA QA
NTO

Les caisses de pensions sont de plus en plus confrontées à un environnement difficile dans lequel, en tant que conseiller de fondation, il convient d'être plus vigilant et prudent que jamais. Des adaptations seront nécessaires afin que notre Caisse de pensions ne se retrouve pas dans une position critique. Je souhaite m'engager pour que ces adaptations répondent au mieux à nos besoins en tant qu'assurés et que nous puissions, à l'avenir aussi, avoir confiance en notre Caisse de pensions.

nouveau

CP 1



● Je croise de plus en plus de collègues sur le Campus ou à Rotkreuz qui profitent d'une retraite bien méritée. Ils savourent leur nouveau temps libre et ce nouveau chapitre de vie. J'aimerais pouvoir en profiter un jour!

La Caisse de pensions Novartis a besoin de nous tous pour rester une des meilleures de Suisse. Nous devons renforcer notre représentation du personnel. Pour cela, il faut une équipe variée qui défend nos intérêts. Comment atteindre cet objectif? En allant tous voter. Ne soyez plus passifs. Laissez-moi être votre porte-parole pour gagner en visibilité.

Marjana Milardovic

Marketing BF Respiratory
Product Manager | RKZ

Je privilégie les solutions partenariales et non compliquées afin d'obtenir le meilleur pour vous et moi – pour NOUS TOUS. Il est temps de faire entendre votre voix!

Vous pouvez bien entendu me contacter personnellement, sans engagement – je suis là pour vous.

nouveau

CP 1



● Vous trouverez en moi un candidat engagé et critique. J'ai suivi des formations techniques, puis une formation postgraduée commerciale (constructeur, System Engineer, et informaticien de gestion). En tant que membre du NEM, de la PKI, et suppléant dans la représentation du personnel, je dispose d'un très vaste réseau.

Pour que les intérêts de l'ensemble des assurés continuent d'être défendus au mieux, les salariés ont besoin d'une représentation forte au sein du Conseil de fondation. En tant que membre du comité de la NAV, j'ai de bonnes relations avec les autres représentants des salariés, ce qui est central pour la collaboration et l'unité dans les rapports avec l'employeur, qui poursuit des intérêts plus axés sur l'économie que sur l'aspect social.

Felix Tobler

GDC Engineering Expert
NBS IT

Le marché financier à faible rendement, en particulier avec des faibles taux d'intérêts d'un niveau inédit, place la Caisse de pensions devant des défis de taille. Et la crise mondiale actuelle ne va pas faciliter les tâches que j'assumerai avec mes collègues au sein du Conseil de fondation. En tant qu'informaticien de gestion, je m'occupe souvent de sécurité et souhaite désormais mettre cette aptitude au service du comité de la CP, afin que nous puissions tous vieillir dans la dignité, comme le prévoit notre Constitution fédérale.

Les associations du personnel apportent à leurs conseillers de fondation la formation et le soutien nécessaires afin que ceux-ci soient en mesure de défendre les intérêts des assurés. Grâce à ce soutien j'ai, en tant que nouveau conseiller de fondation, les compétences et l'indépendance vis-à-vis de l'employeur qui sont nécessaires.

Je me réjouis de recevoir votre voix et de défendre votre cause.

nouveau

CP 1



● De par mon parcours professionnel et ma formation postgraduée en gestion d'entreprise, j'ai acquis les compétences nécessaires pour être en mesure de défendre vos intérêts en faisant preuve de compétence professionnelle.

La volatilité économique des dernières années a placé les caisses de pensions sous une pression croissante. De faibles perspectives de rendement ainsi qu'une plus grande espérance de vie sont des facteurs décisifs pour notre Caisse de pensions. Avec mon engagement, j'entends veiller à ce que tous les collaborateurs de Novartis continuent de disposer d'une

Caterina Liberatore

Coordinator Project Controlling

Site Development NTO | Engineering CH-ST

Caisse de pensions financièrement saine qui verse des rentes attractives. Compétence sociale, sens du compromis et approche orientée vers les solutions me caractérisent. Je suis convaincue que je suis à même de défendre votre cause et vos intérêts de façon compétente, c'est la raison pour laquelle je me présente pour l'élection au sein du Conseil de fondation de la Caisse de pensions de Novartis.

nouveau

CP 1



● Je travaille pour Novartis à Bâle depuis plus de 20 ans. En cette période, j'ai bénéficié du travail bénévole des collègues de la NAV, qui s'engagent infatigablement pour notre cause. J'apprécie beaucoup la façon dont s'engagent les représentants des salariés dans la NAV et défendent nos intérêts vis-à-vis de l'entreprise de manière partenariale.

Il est désormais temps pour moi d'assumer la fonction de conseiller de fondation de la Caisse de pensions. Au cours de ma vie professionnelle en recherche, mes aptitudes rationnelles et analytiques m'ont permis d'apprendre à trouver des solutions aussi bien créatives que pragmatiques. Je souhaite désormais apporter mon expérience et me consacrer durablement à la thématique «Caisse de pensions».

Markus Trunzer

Principal Scientist | NIBR

Nous traversons une époque de changements continus, sans cesse accélérés par les progrès technologiques. Les défis que constituent les taux faibles et les changements démographiques sont de taille. Dans ce contexte, il est selon moi essentiel pour les caisses de pensions et leur mission au long cours d'adopter une gestion durable tout en s'adaptant en parallèle aux situations changeantes.

Comme conseiller de fondation, je m'engage pour:

- une Caisse de pensions solide, durable et flexible qui s'adapte aux changements environnants rapides afin d'atteindre un niveau de retraite équitable au long cours.
- une répartition juste des charges entre tous les partenaires sociaux.

nouveau

CP 1

● Que signifie la durabilité pour vous?

Pour moi, ce mot a plusieurs significations. Dans le cas de la Fondation des Caisses de pensions, je pense à la durabilité notamment dans le sens de la conscience environnementale. Je souhaite que nos avoirs de prévoyance soient investis dans des technologies écologiques orientées vers l'avenir.

Mais les investissements doivent également être durables sur le plan financier. Notre fonds de retraite doit générer suffisamment de bénéfices de manière ce que nous, les assurés, puissions conserver notre niveau de vie même après avoir quitté la vie active.



Emanuel Travaglini

Technischer Koordinator | NTO
Engineering CH-ST

Et enfin, notre stratégie de placement doit aussi s'avérer durable pour les générations futures afin qu'elles puissent elles aussi prendre une retraite bien méritée dans des conditions équitables et au bon âge.

C'est pour cette Caisse de pensions durable que je m'engage!

Intérêts manquants – le défi des caisses de pensions

En raison des intérêts manquants, chaque caisse de pensions doit courir des risques de placement pour pouvoir financer ses obligations. Ce sont les assurés actifs et l'employeur qui portent ces risques, mais pas les rentiers. Quelles sont les garanties et quels moyens existent-ils pour réduire les risques de placement associés?

Patrick Spuhler

Dipl. féd. expert en assurance de pension
Membre de la Commission fédérale LPP
Partner Prevanto Bâle

● La Suisse est souvent enviée pour sa bonne prévoyance vieillesse. Avec l'AVS entrée en vigueur en 1948 («premier pilier») et la prévoyance professionnelle obligatoire depuis 1985 («deuxième pilier»), la Suisse dispose en effet d'une solide prévoyance vieillesse. Ces deux piliers versent chaque année plus de 40 milliards de francs de prestations chacun. Pourtant, tous deux requièrent de toute urgence une réforme.

Dépendance démographique du premier pilier

Le premier pilier se base sur le système par répartition. Les assurés actifs et l'employeur financent les pensions des retraités avec les retenues salariales. Le système par répartition est indépendant du rendement des actifs, mais dépend fortement de la démographie. Pour ce qui est de la prévoyance professionnelle, le deuxième pilier, c'est précisément l'inverse: chaque personne active percevant un revenu AVS de plus de 20 000 CHF environ se constitue un capital vieillesse avec ses contributions et celles de son employeur. Au moment du départ en retraite, ce capital est converti en rente grâce au taux de conversion. La Caisse de pensions Novartis affiche par exemple un taux de conversion de 5,35 % à l'âge de 65 ans. Donc si le capital est de

1 000 000 CHF lors de la mise en retraite, la rente s'élève à 53 500 CHF.

Dépendance au rendement du deuxième pilier

Contrairement au premier pilier, le deuxième pilier dépend fortement des rendements obtenus sur le marché des capitaux. Plus le taux d'intérêt des capitaux d'épargne est élevé, plus le capital sera important au moment du départ en retraite, et par conséquent la rente. Les caisses de pensions ne dépendent donc pas de la démographie pour autant que les paramètres actuariels soient corrects. Outre les prestations de retraite, les deux piliers assurent également les prestations relatives à l'invalidité ou aux survivants.

Un besoin de réforme malgré une parfaite diversification

Les deux piliers se complètent et se diversifient parfaitement. Toutefois, leurs indicateurs ont besoin d'une réforme: le premier pilier en raison de la démographie et du «double» vieillissement en Suisse – de moins en moins d'actifs doivent financer de plus en plus de retraités. En outre, les rentiers vivent de plus en plus longtemps. Avec les babyboumeurs proches de la retraite (la principale génération en Suisse est celle de l'année de naissance 1964), cette situation va s'aggraver. Pour le deuxième pilier, les intérêts manquants constituent le principal défi. Il est donc urgent que les deux piliers s'adaptent aux réalités. Mais les réformes qui comportent des adaptations telles qu'une élévation de l'âge de la retraite sont difficiles à mettre en place et sont souvent rejetées dans les urnes. C'est la raison pour laquelle notre système de prévoyance a décliné au niveau international au cours des dernières années, par exemple par rapport aux pays scandinaves.

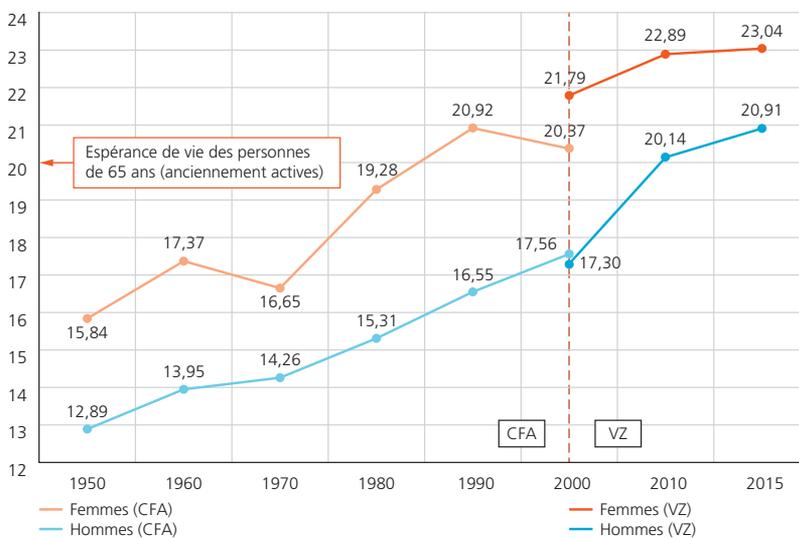
Un minimum légal avec un taux de conversion beaucoup trop élevé

Concernant le deuxième pilier, il est important de savoir qu'il existe un minimum légal, dont le taux de conversion de 6,80 % beaucoup trop élevé doit être adapté. Le taux de conversion dépend en premier lieu de l'espérance de vie calculée et du taux d'intérêt supposé sur les capitaux de retraite, appelé taux d'intérêt technique. Alors que l'espérance de vie d'une personne de 65 ans a augmenté d'environ un an tous les 10 ans depuis 1985 (tableau 1), les taux sûrs, c'est-

Tableau 1:

Espérance de vie des actifs de 65 ans au moment de la retraite

(VZ: Bases de la caisse de pensions de la ville de Zurich et d'autres caisses de droit public; CFA: Bases de la Caisse fédérale d'assurance)



ments bien plus importants. Ces rendements plus importants, qui doivent être atteints pour les intérêts des capitaux de prévoyance des rentiers, nécessitent par ailleurs de courir des risques de placement. Car nous savons tous que la bonne rentabilité des actions dépend de la période considérée, mais que celles-ci sont également très volatiles. Les porteurs de risque de chaque caisse de pensions sont les assurés actifs et l'employeur, mais pas les rentiers, car, comme mentionné précédemment, les rentes en cours ne peuvent être réduites.

Intérêts manquants – principal défi du deuxième pilier

à-dire ceux des obligations fédérales, sont tombés de 4 % à -0,5 % (tableau 2). Un taux de conversion de 6,8 % comporte aujourd'hui une promesse d'intérêts de près de 5%. Ceci doit être garanti dans le domaine obligatoire, car les rentes en cours ne peuvent être réduites.

Caisse de pensions Novartis

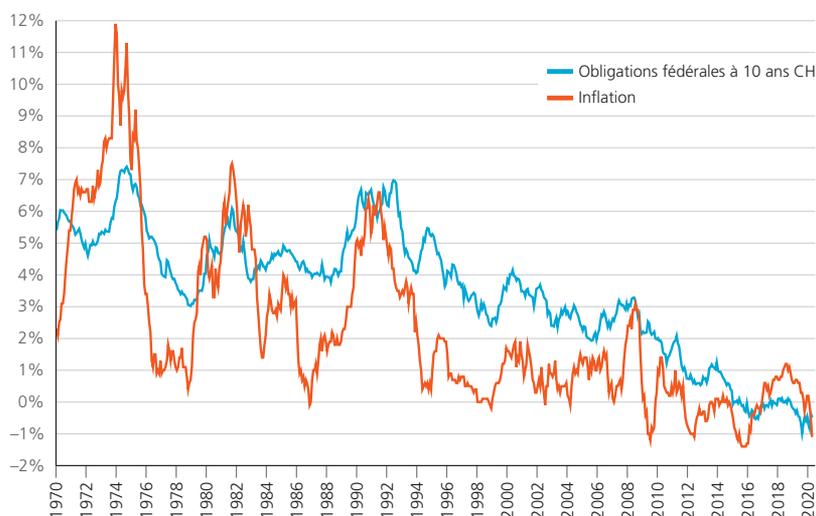
Comme mentionné précédemment, la Caisse de pensions Novartis affiche un taux de conversion de 5,35 % au lieu des 6,80 %. La quasi-totalité des caisses de pensions offrant des prestations supérieures au minimum légal ont abaissé leurs taux de conversion sous la barre des 6,80 % et vont continuer à les abaisser, parfois sous les 5 %. Mais une baisse du taux de conversion entraîne des pensions assurées plus faibles, à moins que la caisse de pensions et/ou l'employeur puissent financer des dépôts d'amortissement.

Le taux d'intérêt technique de la Caisse de pensions de Novartis est de 2 %. Ce taux doit être porté au crédit des capitaux de retraite, indépendamment des rendements obtenus. Si le rendement des actifs est en dessous, cette garantie de taux est financée sur les réserves pour fluctuation des valeurs. Fin 2019, ces réserves s'élevaient à un bon 13 %. Il est toutefois clair qu'avec un taux d'intérêt de -0,5 %, les 2 % ne peuvent être obtenus que via les rendements d'actions et immobiliers. En matière d'espérance, et contrairement aux obligations, ces derniers donnent des rende-

Dans les années 1990, avec l'achat d'obligations fédérales, la promesse d'intérêts a pu être garantie simplement pour les retraités et sans risque pour les assurés actifs. Aujourd'hui, chaque caisse de pensions doit financer ces garanties en prenant des risques de placement. Ainsi, les assurés actifs et l'employeur portent, en fonction de la part de rentiers, un gros risque. À cela s'ajoute l'allongement de l'espérance de vie. Ces risques et défis ne peuvent être surmontés qu'avec des taux de conversion et des taux d'intérêt techniques plus faibles. En revanche, le revers de ces mesures sont des prestations de retraite assurées plus faibles pour les assurés actifs actuels, dans la mesure où la Caisse de pensions et/ou l'employé ne prévoient ou ne financent aucune mesure d'amortissement. Outre l'allongement connu de l'espérance de vie, les intérêts manquants constituent donc le principal défi actuel pour toute caisse de pensions.

Tableau 2:

Rendement des obligations fédérales à 10 ans et de l'inflation



Tous les candidats CP 1 en un coup d'œil

Votez!

14xnav



Tous les candidats CP 2 en un coup d'œil

Votez!

4xnav

